Circuit VTT n°14 - Val d'Azun - Traversée Couraduque-Soulor

Val d'Azun

Piste vers le col de Bazès

D'un col à l'autre, profitez des paysages forestiers et estivaux.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 13.6 km

Dénivelé positif : 344 m

Difficulté : Facile

Type : Traversée

Thèmes : Cols et Sommets, Point de vue et paysages

Itinéraire

Départ : Col de Couraduque
Arrivée : Col du Soulor
Balisage : VTT
Communes : 1. Aucun
2. Ferrières
3. Arrens-Marsous
4. Arbéost

Profil altimétrique

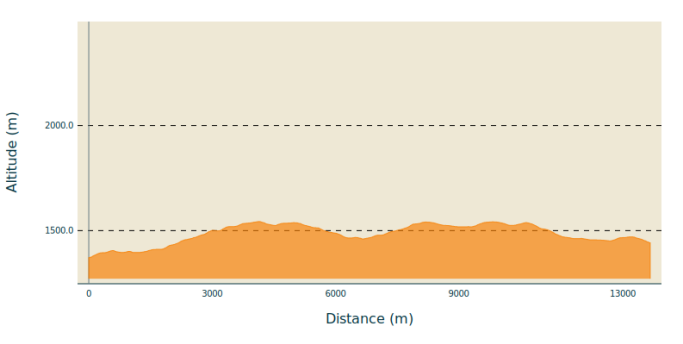

Altitude min 1371 m Altitude max 1543 m

Sur votre route...

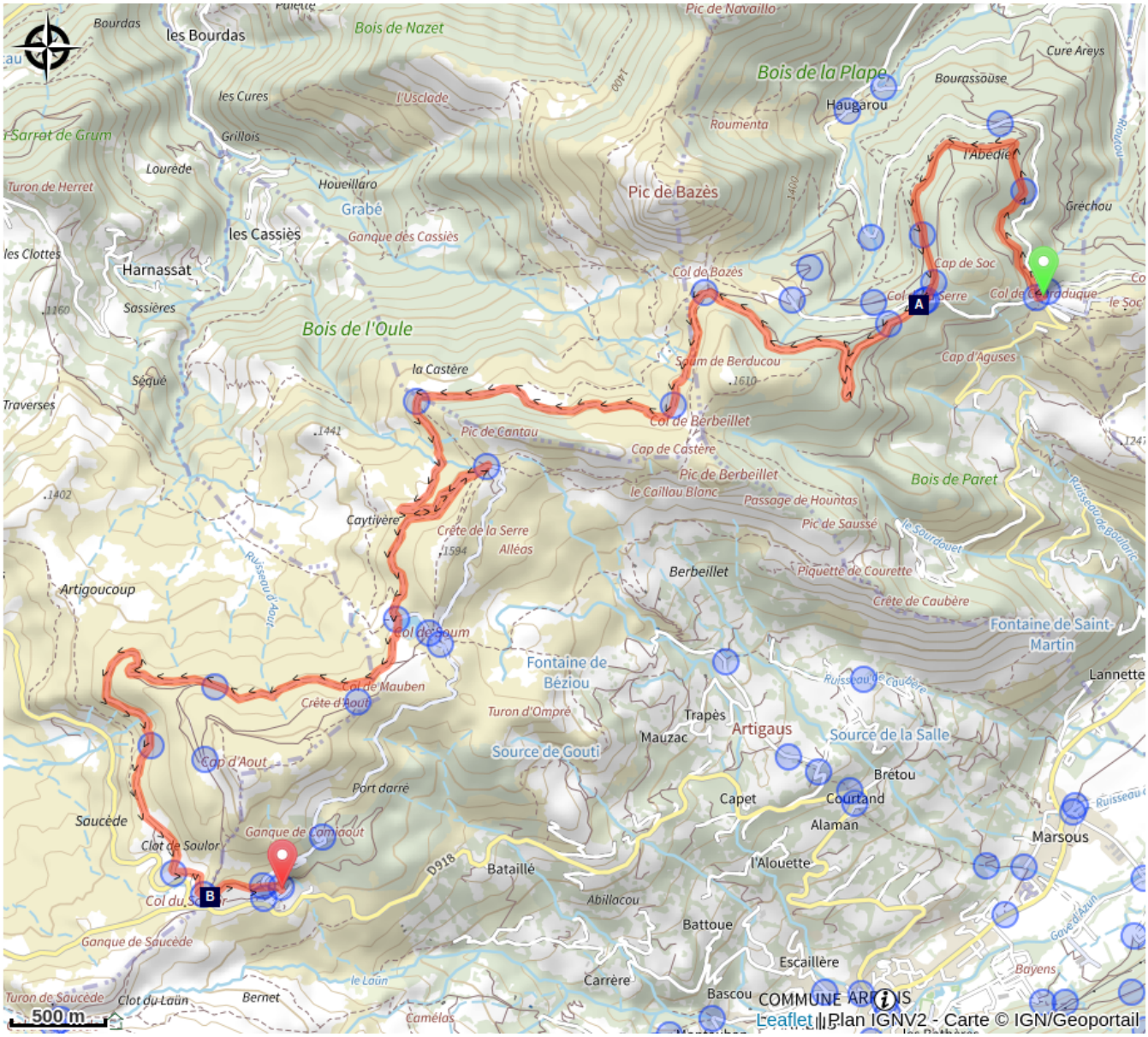

Le sapin (A)

La migration des oiseaux (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Période conseillée : d'avril à novembre.

- Type de terrain : piste

- Location de VTT à Couraduque :
En période de vacances scolaires (hors saison de neige) et les week-ends de juin et septembre, possibilité de louer des VTT à assistance électrique ou musculaires au col de Couraduque.
> Infos et réservations sur le site de la Station du Val d'Azun.

- Chiens de protection des troupeaux (patous) :
Vous êtes susceptibles de rencontrer des troupeaux gardés par des chiens de protection (patous).
> Pas d'inquiétude : si un chien de protection s'approche de vous, il est impératif de s'arrêter et de descendre de vélo, le temps que le chien vous identifie et s'apaise.
Ne remonter en selle qu'une fois le chien calme et le troupeau dépassé.
> VIDEO : en VTT face à un chien de protection > conseils

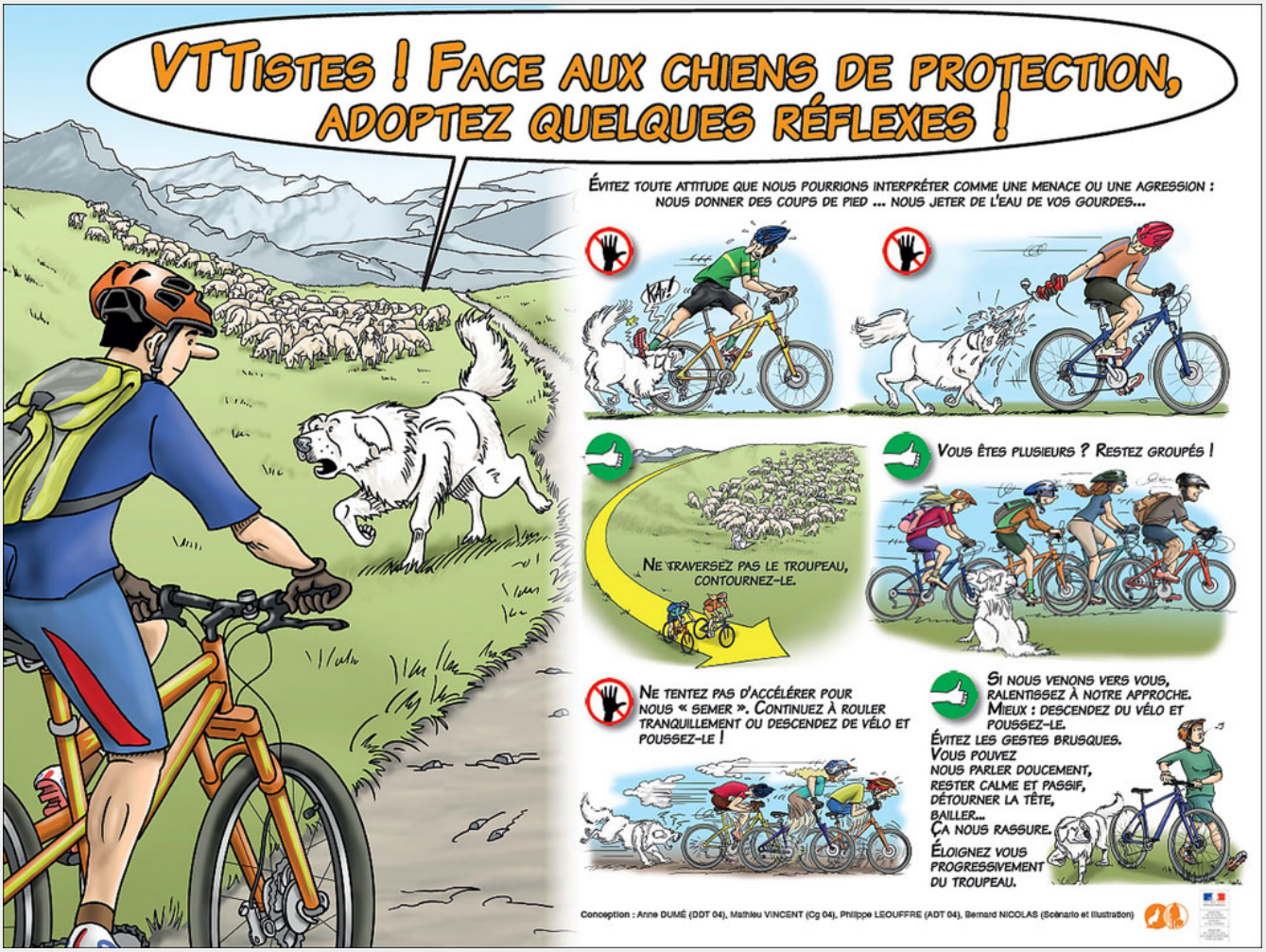

Comment venir ?

Accès routier

Le col de Couraduque est accessible en voiture, en 25 minutes depuis Argelès-Gazost et en 35 minutes depuis Lourdes.
A Argelès, prendre la D918 jusqu'au village de Aucun, ici, prendre la direction du col de Couraduque.

Parking conseillé

Col de couraduque

Lieux de renseignement

Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous
1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : 05 62 97 49 49
https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun

Sur votre route...

Le sapin (A)

Le Sapin est un conifère à feuillage persistant qui peut mesurer jusqu’à 30 mètres. Ses aiguilles sont aplaties et non piquantes, disposées en peigne sur le rameau. Le sapin tolère une atmosphère humide, ombragée et est résistant au froid, ainsi il peut facilement pousser en altitude.

Attribution : Sapins pectinés, L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

La migration des oiseaux (B)

Le col du Soulor est un important couloir de passage migratoire pour nombre d’espèces d’oiseaux.

De mi-juillet à fin septembre, c’est la période la plus propice pour observer les migrations d’oiseaux dites d’automne, en route vers l'Espagne ou l'Afrique.

Parmi les migrateurs, les Milans noirs sont parmi les premiers à ouvrir le bal dès la deuxième quinzaine de juillet. Il en passe sur la période plusieurs dizaine de milliers… avec un pic autour de la première quinzaine d'août.
Autres rapaces observables en migration : les bondrées apivores, les milans royaux, les busards, les éperviers, les circaètes Jean-le-Blanc sont fréquents.

Les rapaces ne sont bien sûr pas les seuls à migrer vers le sud : cigognes blanches et cigognes noires, grues cendrées, petits passereaux ou pigeons ramiers et colombins …

Les espèces observables au-dessus du col du Soulor sont très nombreuses, sans oublier les observations d’espèces sédentaires tels le vautour fauve, le gypaète barbu ou l’aigle royal.

Comptages des migrateurs du 15 juillet au 30 septembre :
Chaque été, l’association **Oiseaux cols libres** mène sur place une étude et des comptages. Vous pouvez rencontrer les bénévoles et animateurs présents sur place tous les jours de 9h à 18h et profiter de leurs savoirs et connaissances immenses qu’ils se feront un grand plaisir de vous partager.
Site web "Oiseaux cols libres"

Sorties accompagnées "Rapaces au Soulor"
Chaque semaine en été, le Bureau montagne du Val d'Azun propose des sorties accompagnées à la découverte des rapaces au col du Soulor.
> Renseignement et réservation auprès de l'**Agence Touristiques des Vallées de Gavarnie** ou à la Maison du Val d'Azun à Arrens.

Attribution : (c) Julien Liron